

Membres de droit					
1	Philippe Benassaya				<i>R. Benassaya</i>
2	Daniel Cherreau	x			<i>D. Cherreau</i>
3	Nicole Richelmi	x			<i>N. Richelmi</i>
4	Maryline Rolland	x			<i>M. Rolland</i>
5	Nathalie Le Rousseau		x		
6	Françoise Guillet	x			<i>F. Guillet</i>
Associations					
7	AS-Karaté - Patricia Valentin Jacques Poignand 2018-2021	x			<i>P. Valentin</i>
8	JA - Marie-Hélène Aubry Geneviève Mairré 2017-2020	x x			<i>M. Aubry</i> <i>G. Mairré</i>
9	Ateliers Arcisiens - Gérard Limeuil Gisèle Le Roch 2017-2020		Abs Exc		
10	COBA cyclo - Serge Douhet Michel Marcouiller 2018-2021		Abs		
11	BAAL - Christiane Doisneau Henri Lacu 2018-2021	x			<i>C. Doisneau</i>
Personnes physiques					
12	Charles Bleuse 2019-2022		Exc		
13	Renaud Denhez 2019-2022	x			<i>R. Denhez</i>
14	Jean-Claude Couchenet 2019-2022				<i>J. Couchenet</i>
15	Nadine Mirochnikoff 2018-2021	x			<i>N. Mirochnikoff</i>
16	Marie Régnier 2017-2020	x			<i>M. Régnier</i>
<b>Commission Culture, Événementiel Vie Associative</b>					
17	Gérard Bonnevalle 2019-2022	x			<i>G. Bonnevalle</i>
18	Jacques Rebière 2017-2020		Abs		
19	Poste vacant				

Invités

	<i>Requiem de PERLETTI</i>	x			<i>Requiem</i>

# Conseil d'orientation\* des activités pour l'année 2020

Sous la Présidence de M. Philippe BENASSAYA, maire de Bois d'Arcy

*(absence de Ph. Benassaya, représenté par Myriam de Peretti (chef de cabinet) et déléguation de Présidence à Maryline Rolland, conseillère municipale déléguée aux associations)*

14 novembre 2019



(\*) Conseil d'orientation = conseil d'administration spécifique, présidé par le maire, selon la convention du 10 février 1998 « Ville de Bois d'Arcy / Comité de jumelage », complémentaire aux statuts de l'association.

# Ordre du jour

- ◆ Propositions d'activités pour l'année 2020
  - Activités récurrentes (par et pour les français)
  - Les rencontres officielles de l'année 2020 entre les habitants des 2 communes
    - ◆ Activités en commun à Bois d'Arcy
    - ◆ Réception des allemands à Bois d'Arcy sous l'égide du CJBA
    - ◆ La fête de la bière
  - Participation des associations arcisiennes
  
- ◆ Aspects financiers : prévisions 2020
  - Fonctionnement récurrent du Comité
  - Réception à Bois d'Arcy
  - Organisation de la fête de la bière
  
- ◆ Synthèse : besoins de financement pour 2020

# Activités sur 2020 (1/3)

## ◆ Activités récurrentes

- Cours d'allemand : toujours 1 seul cours pour la saison 2019-2020,
  - ◆ Cours « perfectionnement » du lundi : 8 participants
    - Par rapport à 2019, 1 nouvel élève (issu des débutants de Fontenay-le-Fleury) et 3 défections (désistement par manque de disponibilité)
- Journée franco-allemande : vendredi 17 janvier 2020, hall de l'Espace Baragué.
  - ◆ *(rappel : la date officielle de la journée franco-allemande est le 22 janvier, anniversaire de la date de la signature du traité de l'Elysée)*
  - ◆ Vœux du Comité et galette de début d'année pour les adhérents du Comité
  - ◆ Projection d'un diaporama du déplacement officiel de septembre 2019 à Mùcheln
  - ◆ La date du 17 janvier a été décidée en coopération avec le Comité de Jumelage de Fontenay qui célèbre la journée franco-allemande le vendredi 24 janvier *(plusieurs adhérents sont communs aux 2 Comités)*.
- Assemblée Générale le 5 février 2020.
- Fête de fin de la saison associative : un vendredi en fin juin 2020 (date à définir)
  - ◆ Avec projection(s) des activités de début 2020 à Bois d'Arcy.
- Forum des associations : en septembre 2020 (date à venir)
- Participation au Marché de Noël 2020 (dates à venir).

# Activités sur 2020 (2/3)

## ◆ Rencontre entre Arcisiens et Müchelnois

- La chorale « Kultur- und Heimatverein » de Mücheln a demandé à venir et à chanter à Bois d'Arcy au printemps, lors de la venue officielle des allemands.
- La chorale « Arcy Chœur » de Bois d'Arcy est disposée à s'associer à cette venue
  - ◆ Programme envisagé d'un concert d'environ 40 mn
    - Des chants par chaque chorale dans leur langue
    - Des chants en commun, en allemand et en français.
  - ◆ La prestation est envisagée le samedi 4 avril après-midi (16h30 à confirmer). Lieu : Abri-blues
  - ◆ La chorale Arcy-choeur souhaite le public le plus large : les adhérents du Comité et leurs familles, les allemands, mais aussi des arcisiens. Il est souhaité une large communication.
- Une autre rencontre Müchelnois – Arcisiens est envisagée en 2020, hors Comité de Jumelage.

## ◆ Rencontre entre pompiers

- Soutien de la caserne de Bois d'Arcy dans son souhait de renouer des liens avec les pompiers de Mücheln. Rencontre prévue à la Ste Barbe 2020.

## ◆ Stages

- Recherche, pour un jeune arcisien, d'un partenaire pour un projet d'échange dans le cadre du programme scolaire « Brigitte Sauzay » de l'OFAJ.

# Activités sur 2020 (3/3)

## ◆ Réception des allemands

- Du 3 au 5 avril 2020:
  - ◆ Réception des allemands à l'occasion de la 10<sup>ème</sup> fête de la bière
    - Arrivée du bus au COSEC
    - Accueil le vendredi soir (COSEC ou salle Pierre de Coubertin) et repas en famille
    - Visite(s) le samedi matin, avec participation des français qui le souhaitent (programme à définir). Repas du midi avec les allemands.
    - Samedi après-midi : prestation commune des 2 chorales, à l'Abri-Blues
    - Samedi soir : Fête de la Bière le soir au COSEC ou à Colette Besson, avec la participation d'associations arcisiennes (cf plus loin)
    - Dimanche matin : en cours de définition (activités sportives.....)
    - Dimanche midi : buffet froid, avec participation des familles d'accueil. Lieu = Abri-Blues ou COSEC (plus commode car le bus stationne au COSEC).
  - ◆ Participants envisagés
    - Environ 50 allemands, dont 15 membres de la chorale « Kultur- und Heimatverein »
    - Hébergement dans des familles d'accueil (ou à l'hôtel pour les représentants officiels).



# Participations envisagées des Associations (1/2)

## ◆ Intentions d'associations arcisiennes

- ◆ Pour leur participation à des activités du jumelage pour l'année 2020
- Connues suite au CA du 16 octobre 2019.
- Sans engagement de leur part à ce jour, mais projets à préciser.

## ◆ Associations

- Ateliers Arcisiens :
  - ◆ Poursuite des échanges d'œuvres avec les artistes de Mùcheln
- Photo d'Arcy :
  - ◆ Ne propose pas d'action spécifique pour 2020.
- BAAL
  - ◆ Il n'y a plus de volontaires pour la décoration des salles pour les réceptions.
- Jeunesse arcisienne : chorale Arcy Choeur
  - ◆ Prestation planifiée lors de la venue des allemands, en commun avec la chorale de Mùcheln se déplaçant à Bois d'Arcy (déjà évoqué plus haut)

# Participations envisagées des Associations

## (2/2)



### ◆ Associations (suite)

- COBA-cyclotourisme

- ◆ Il y a très peu de probabilité d'un périple vélo des cyclistes arcisiens vers Mûcheln en 2020.

- ASBA-Tennis de table

- ◆ L'ASBA Tennis de Table est d'accord pour participer à des manifestations sportives lors de la venue de nos amis de Mûcheln = confirmation définitive la semaine avant Noël.

- Karaté

- ◆ L'association compte poursuivre les rencontres et entraînements avec le Musashi de Mûcheln, à Bois d'Arcy.

- Jeunesse Arcisienne – Arcy-Danses

- ◆ A ce jour la section Arcy danses n'a pas souhaité participer au jumelage, les professeurs étant engagés sur d'autres associations et ne pouvant proposer d'autres prestations.

- Autres associations

- ◆ Les « Talons sauvages » d'Hervé Canonne et « Crazy school » de Tony Pereira pourraient proposer une prestation au début de la fête de la bière : le Comité va les contacter.

# Aspects financiers : fonctionnement récurrent du Comité

## ◆ Cours d'allemand :

- 1 seul cours, le lundi de 20h à 21h30, maintenant à la maison des associations Lino Ventura
- 8 élèves en 2019-2020
- Participation financière des élèves
  - ◆ 190 €, pour la saison 2019-2020
  - ◆ Pas d'augmentation salariale pour le professeur.
- Remarque des élus : le cours devrait être auto-financé. Demande : à l'occasion du changement de professeur en septembre 2020, revoir le salaire ou faire contribuer davantage les élèves. Alternative : arrêter le cours.

Fonctionnement récurrent du CJBA	Dépenses	Recettes	Besoin
Cours d'allemand : 1 seul cours hebdomadaire = 45 h sur l'année.			
Frais de personnel (via Chèque Emploi Service Associatif)	2 160 €		2 160 €
Participation 8 élèves (190 € depuis 09/2017 )		1 520 €	-1 520 €
Fonctionnement du comité (assurance, papeterie, correspondance, expositions...)	800 €		800 €
Cotisation des membres et associations (50 cotisations envisagées)		1 350 €	-1 350 €
Soirée franco-allemande et galette (janvier) :	100 €		100 €
Repas fin saison associative (juin) : apéritif et boissons	100 €	0 €	100 €
Forum (septembre)	0 €	0 €	0 €
Marché de Noël (dont cadeau aux Mûchelnois apportant les produits)	550 €	650 €	-100 €
Cadeaux au CJM en avril 2020	100 €		100 €
			0 €
<b>Total</b>	<b>3 810 €</b>	<b>3 520 €</b>	<b>290 €</b>

## ◆ Cotisations :

- Il n'y a pas eu d'augmentation décidée en AG pour la saison 2019-2020, car aucun consensus sur l'écart « individuel / famille »
  - Pour mémoire : Individuel et association : 20 € - Famille 25 €
- Nouveaux montants à décider en AG de février 2020, pour la saison 2020-2021.
  - Demande des élus en CO : travailler un dossier en bureau et faire 2 propositions à voter en AG du 5 février

# Réception allemands : 3 au 5 avril 2020

## 50 personnes reçues

- ◆ Le chiffre de 50 allemands resterait à confirmer.
- ◆ Accompagnement des français le samedi
  - Billet d'entrée pour la visite à charge des participants.
  - Repas du samedi midi : offert par le CJBA aux familles d'accueil (2 maxi par famille), payant pour les autres.
  - Remarque de la Présidente. Pourquoi 2 repas offerts aux couples et famille, alors qu'un seul repas est offert aux personnes qui reçoivent seules ?
  - Réponse CJBA : pour ne pas faire de l'épicerie. Pourquoi alors ne pas différencier les familles ou personnes qui reçoivent 1, 2, 3, voire 4 personnes ? Le bureau du CJBA souhaite le statu quo. Faut-il soumettre cette question au vote lors de l'AG de février ?
- ◆ Visite du samedi : selon le lieu de la visite, autocar budgété par la CJBA ou véhicules personnels

Réception allemands 3 au 5 avril 2020 à Bois d'Arcy	Dépenses	Recettes	Besoin
<b>Hypothèses</b>			
50 allemands (= 1 bus)			
Hébergement allemands, petits-déjeuners, + repas vendredi soir dans familles	0 €		0 €
Restaurant samedi midi lors de la visite (30 €) : 50 allemands	1 500 €		1 500 €
Restaurant samedi midi pour familles d'accueil (30 français : remerciement pour hébergement)	900 €	0 €	900 €
Visites le samedi (15 € par allemand - les 30 français payent)	1 200 €	450 €	750 €
Concert des 2 chorales : gratuit et aucun frais de salle	0 €	0 €	0 €
Samedi soir : Prise en charge des frais d'entrée des allemands pour la fête de la bière. (Tarif entrée allemand = 0 € au lieu de 44 €)	2 200 €		2 200 €
Samedi soir : Prise en charge différentiel tarif extérieur/tarif adhérents (80 adultes et enfants) (Adhérents CJBA = 38 € au lieu de 44 €)	480 €		480 €
Autocar pour familles d'accueil - Dépend du lieu de la visite	500 €	0 €	500 €
Dimanche : qq plats + boissons fournis par CJBA pour les 50 allemands (18 € par repas) Les français amènent des plats variés	900 €		900 €
<b>Total</b>	<b>7 680 €</b>	<b>450 €</b>	<b>7 230 €</b>

- ◆ Remarque en séance : le chiffrage de 500 € pour le bus est sans doute faible : à réévaluer en fonction de la visite.
  - Le bus est à privilégier, car les voitures particulières posent le pb du parking.

# 10<sup>ème</sup> fête de la bière : 4 avril 2020

Fête de la Bière 4 avril 2020 au COSEC Bois d'Arcy		Dépenses	Recettes	Besoin
<b>Hypothèses : délégation de 50 allemands</b>				
340 entrées (adulte : 44 € par adulte - enfant : 22 €)				
	320 entrées adultes		14 080 €	-14 080 €
	20 entrées enfants		440 €	-440 €
Traiteur (32 € le repas = plat chaud + fromage + dessert) + service		10 880 €		10 880 €
Complément repas par CJBA (apéritif - café) : 5 €/pers		1 700 €		1 700 €
Location vaisselle + couverts (si prêtés par cuisine centrale)		0 €		0 €
Bière + gobelets 40 cl --> à payer aux allemands		300 €		300 €
Autres boissons non payantes (eau & jus de fruits)		450 €		450 €
Vente de vin blanc (verre et bouteille)		100 €	200 €	-100 €
Décoration salle - nappes - serviettes - billetterie...		200 €		200 €
Orchestre (estimation)		2 300 €		2 300 €
SACEM		600 €		600 €
Vigiles		500 €		500 €
	<b>Total</b>	<b>17 030 €</b>	<b>14 720 €</b>	<b>2 310 €</b>

- ◆ Il s'agit d'un budget indépendant du jumelage et des allemands : c'est une manifestation festive de Bois d'Arcy, dont l'organisation est conjointement assurée par la mairie et le Comité de jumelage.
  - Explication est donnée sur la non-distinction des tarifs pour ce chiffrage.
- ◆ Un orchestre français est prévu, avec utilisation d'un fond musical pendant les pauses de l'orchestre et les démonstrations d'associations arcisiennes.
  - Il est rappelé de travailler avec un orchestre respectant les règles de l'utilisation de l'argent public (devis, facture et justificatifs).
- ◆ Location vaisselle : démarche à entreprendre auprès de la cuisine centrale (comme en 2008, 2010, 2012, 2014 et 2016) pour prêt gratuit, moyennant vaisselle à faire le lundi matin.
- ◆ Différenciation prix entrée pour membres CJBA et non membres (détails ci-après). Le tarif d'entrée est stable par rapport à 2016. Cette différence est prise en charge par le CJBA.
  - Rappel : avec un tarif fortement augmenté en 2016, la manifestation n'avait pas fait le plein de participants.

# 10<sup>ème</sup> fête de la bière : 4 avril 2020

(Détails inscriptions)

- ◆ Prix d'entrée non CJBA = 44 € (1/2 tarif enfant moins de 12 ans accompagné)
- ◆ Prix d'entrée membre CJBA cotisant = 38 € (1/2 tarif enfant moins de 12 ans accompagné)
  - Membre cotisation « famille » : 2 entrées adultes à prix réduit + enfants du foyer à prix réduit
  - Membre cotisation « individuel » : 1 entrée à prix réduit
- ◆ Allemands : invités

## Participation financière 2020 aux associations

- ◆ Dans le cadre des restrictions, cette possibilité de participation aux associations (frais particuliers hors programme du CJBA), est supprimée
  - Il ne pourra pas y avoir d'aide financière transitant par le budget du CJBA.
  - Chaque association demandeuse devra présenter un projet d'activité et un budget, directement auprès de la mairie.
  
- ◆ Dans la mesure où la subvention sera supérieure à la demande (voir décision page 15), il est demandé de pouvoir exceptionnellement aider des associations pour des activités pendant le week-end (sur projet, sur devis, puis sur justificatifs des dépenses).

# Situation actuelle

- ◆ Au 31/12/2019, il restera des liquidités = env. 12 000 €
  - Dépenses un peu inférieures à la prévision lors de la journée franco-allemande de janvier 2019 (aucune participation d'école) et lors du déplacement à Mùcheln..
- ◆ Pour une gestion sécurisée du Comité, les liquidités doivent être à minimum 6 000 €
  - Ce montant est supérieur à 2019.
  - Raisons : dépenses de début d'année avant attribution de la subvention en mai (salaires, assurance, acomptes) et surtout paiement des acomptes et soldes des fournisseurs de la fête de la bière en avril 2020.
- ◆ auto-financement possible des dépenses du jumelage :  $12\ 000 - 6\ 000 = 6\ 000\ €$
- ◆ Pour mémoire
  - ◆ La subvention 2015 a été de 7 600 €
  - ◆ La subvention 2016 a été de 8 960 € (année avec fête de la bière)
  - ◆ La subvention 2017 a été de 7 500 € (année du 20<sup>ème</sup> anniversaire)
  - ◆ La subvention 2018 a été de 2 500 € (1 seule rencontre subventionnée et pas de fête de la bière)
  - ◆ La subvention 2019 a été de 1200 € (1 seule rencontre subventionnée et pas de fête de la bière)

# Synthèse des besoins de financement

Récapitulatif	Besoin de financement jumelage	Besoin de financement festivités Bois d'Arcy	Total
Fonctionnement récurrent du CJBA	290 €		290 €
Réception des allemands avril 2020	7 230 €		7 230 €
Fête de la bière (festivité Bois d'Arcy)		2 310 €	2 310 €
Participation financière aux associations	0 €		0 €
<b>Total</b>	<b>7 520 €</b>	<b>2 310 €</b>	<b>9 830 €</b>

◆ Estimation de la subvention municipale 2019 demandée : 3 830 €

- Dont : 1 520 € au titre du jumelage = 7 520 € - 6 000 €
- Dont : 2 310 € au titre des festivités de la ville de Bois d'Arcy

Seuil mini de fonctionnement = 6 000 €	Auto-financement du CJBA pour 2020 6 000 €	Estimation subvention Municipale totale 2020 demandée = 3 830 €
--	---	---



- ◆ À l'issue de l'exposé, il est annoncé par les élus :
  - Le CJBA peut compter sur une subvention de 5 000 € pour les activités de l'année 2020.
  - La différence par rapport à la demande peut être utilisée :
    - ◆ Pour une visite plus originale avec les allemands
    - ◆ Pour aider une association qui voudrait s'investir davantage à l'occasion du week-end de venue des allemands.
    - ◆ Pour un « plus » à l'occasion de la 10<sup>ème</sup> édition de la fête de la bière.
  - Exceptionnellement, si besoin, une avance peut être accordée en février ou mars pour les dépenses inhérentes à la Fête de la Bière de avril 2020.